

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

Aux contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC**

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts tiendra une séance extraordinaire le 19 décembre 2022 à 19h00, au lieu ordinaire des séances, soit 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, SAINT-ALEXIS-DES-MONTS pour :

- > Adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;
- > Adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

**DONNÉ** à Saint-Alexis-des-Monts ce 8<sup>ième</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt -deux (2022-12-08).

Maryse Allard

Greffière-trésorière

## **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je soussigné, résidant à SAINT-ALEXIS-DES-MONTS certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 8ème jour de décembre 2022 (2022-12-08).

Maryse Allard

Greffière-trésorière

Téléphone : 819-265-2046 Télécopieur : 819-265-2481 info@saint-alexis-des-monts.ca

saint-alexis-des-monts.ca